



Avenue Charles ATANGANA, derrière Mess des Officiers Olézoa
Loi N°90-59 du 19.12.90 / NIU: M129012787184K
BP 13488 - Tél. 237 652 70 91 22/237 655 72 36 98/ 237 222 22 03 85
www.barreaucameroun.org - e-mail : oabc@barreaucameroun.org

*Le Secrétaire de l'Ordre
The Bar Secretary*

COMMUNIQUE

Le Bâtonnier a noté avec satisfaction le grand intérêt manifesté par nombre d'avocats pour participer à la formation que le Cabinet d'ingénierie financière FINANCA ENGINEERING SA organise à Douala les 1 et 2 novembre 2022 sur le thème : « *la pénalisation du non-remboursement des crédits : Trois ans après Bilan* ».

Pour accompagner cet élan pour la formation, le Bâtonnier a négocié un tarif de 25.000 FCFA au lieu de 50.000 FCFA initialement prévus par avocat. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat structurant et durable entre ledit Cabinet et le Barreau.

Le Bâtonnier encourage les Avocats à saisir cette opportunité qui devrait leur permettre de maîtriser les enjeux des nouvelles procédures de la pénalisation du non-remboursement des crédits et concours bancaires ./.

Fait à Yaoundé, le 19 octobre 2022



Madame la Secrétaire de l'Ordre
Me NGO MINYOGOG Anne Yolande